



Mon voisin a construit dans ma propriété i

Par **dupuy daniel**, le **09/02/2008** à **08:22**

mon voisin a construit un batiment de 80m2 qui empiete de 0.13 m a une extrémitée et de 0.16 a l'autre sur 12m de long plus la semelle qui depasse de 0.50 m plus les tuiles qui deverse l'eau chez moi après bornage par un expert plus constat d'huissier il n'a pas l'air de réagir est sa construction commence a ce fissurer ce qui m'enpeche de continuer mes travaux car je doit remployer plus de 150 tonnes de tout venant pour me mettre a niveau que faire

Par **jeetendra**, le **09/02/2008** à **09:26**

bonjours, [s]saissisez sans tarder le juge des referes [/s]afin de faire cesser les prejudices que vous subissez du fait de l'empiètement des travaux de construction du voisin sur votre propre propriété.

Vous êtes dans votre bon droit d'autant plus que le voisin a été averti, qu'un constat d'huissier a été fait, malgré ça les troubles continuent, courage, cordialement